



## SOMMAIRE

\*\*\*

### L'ÉGLISE

pages 2 à 5



### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

page 6



### PORTES OUVERTES

page 6



Ce bulletin a été  
préparé par :

Chantal Bastien-Louis Chauvin,  
Pierre Domin, Claude Dremaux,  
Anne-Marie Gadonneix,  
Bénédicte Mérouze,  
Mariette Papeil-Lalonde,  
Jean Pédinot,  
Chantal Righenzi, Didier Schmitz,  
Janine Thoma, Jacques Toutain,  
le Comité de Défense  
et de Protection Stagnovillois.

BP 23 - 78620 L'ÉTANG-LA-VILLE  
E-mail : [comite@amis-letanglaville.org](mailto:comite@amis-letanglaville.org)

Maquette et mise en pages  
INFOGRAPHIE J. TOUTAIN  
Tél : 01 39 58 34 51

Impression : M.I.M.M. - 01 39 58 73 04

N° 109/MARS 2012 - 52<sup>ème</sup> ANNÉE

## ÉDITORIAL

### Lettre aux stagnovillois, aux commerçants et artisans.

*Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens,*

*Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui ont souscrit en 2011 à notre appel pour participer à la restauration de notre église, classée "monument historique".*

*Notre souscription ne peut être que symbolique : c'est un petit caillou apporté par chacun d'entre nous pour montrer son attachement à cette partie très visible du patrimoine de la commune. Et c'est ce symbole que nous cherchons à atteindre.*

*Vous trouverez dans ce bulletin le détail de la souscription 2011 et des opérations en cours. Les huit vitraux de la nef sont en cours de restauration. Les cinq vitraux du transept et du chœur seront pris en charge ultérieurement.*

***Pour cela nous avons besoin de réunir 10.000 €.***

*Aussi nous relançons notre souscription avec les mêmes avantages fiscaux pour 2012, en particulier à l'attention de ceux qui n'ont pas encore participé. La façon de procéder est identique et vous trouverez le bulletin de souscription en page 8.*

*Nous comptons sur votre générosité et sur votre attachement à notre village, et nous vous en remercions à l'avance.*

*Les Administrateurs des "Amis de l'Étang"*

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET :

[www.amis-letanglaville.org](http://www.amis-letanglaville.org)





MARC



MATHIEU

## UNE HISTOIRE DE L'ÉGLISE

RENÉ FERRARI A ÉTÉ MAIRE DE L'ÉTANG LA VILLE DE 1920 À 1925. PASSIONNÉ PAR L'HISTOIRE DE SA COMMUNE, IL FIT DE NOMBREUSES RECHERCHES DANS LES ARCHIVES ET LES TEXTES PUBLIÉS PAR LES HISTORIENS, POUR RETROUVER LES ORIGINES ET LES ÉVOLUTIONS DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS. IL AVAIT RÉUNI TOUS SES DOCUMENTS DANS UNE "HISTOIRE DE L'ÉTANG-LA-VILLE" ET NOUS NE RÉSISTONS PAS À REPRODUIRE SON TEXTE CONSACRÉ À "L'ÉGLISE".

Quand on arrive à l'Étang-la-Ville par la route des "Fonds", venant de Saint-Germain-en-Laye, la vieille église Notre-Dame de l'Étang semble accueillir le visiteur et protéger l'habitant.

Mollement posée sur un tertre verdoyant et flanquée au nord par la chapelle seigneuriale, au pied de laquelle coule une source, elle invite à partager la paix qui règne en ce village. Et l'ombre de son fin clocher qui s'estompe dans l'azur, répand sur ceux qui passent un charme reposant.

Cet édifice est très ancien; une vieille charte datant de 1140 fait mention de l'église de l'Étang, alors appelé "Stagnum", en latin. Tout porte à croire que la construction de cette église date du XII<sup>e</sup> siècle et qu'elle fut édifiée par les familles de THOROTTE et de NEAUPHLE, très puissantes et très généreuses et dont les chefs, à cette époque, furent les premiers seigneurs de l'Étang-la-Ville.

Une partie de l'église, la plus ancienne, classée comme monument historique, renferme dans le chœur, quelques piliers romans du XII<sup>e</sup> siècle. Une simple nef et le chœur, au-dessus duquel repose la tour du clocher, composaient alors l'église primitive (au XII<sup>e</sup> siècle). Puis ensuite, au XV<sup>e</sup> siècle une chapelle élevée par Blaise SÉGUIER, seigneur de l'Étang-la-Ville et

destinée à la sépulture des seigneurs du lieu, fut ajoutée au côté gauche du chœur. Enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle le côté latéral à droite du chœur fut ajouté à la primitive église qui est dédiée à Notre-Dame et à Sainte-Anne.

Le style architectural de la Chapelle seigneuriale est de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Blaise SÉGUIER était seigneur de l'Étang-la-Ville. De plus, des fleurs de lys de pierre sculptées revêtaient les murs extérieurs de cette chapelle; on peut encore en distinguer les empreintes, malgré qu'elles aient été hachées pendant la révolution.

C'est au comte Jacques ALLÉON, fils de Sophie FONTON, fille d'Antoine FONTON 1<sup>er</sup>, que l'on doit l'apposition sur le mur intérieur ouest de cette chapelle, d'une plaque commémorative en marbre noir, dont voici le texte:

*"Jacques ALLÉON ayant fait en 1862 l'acquisition du Château de l'Étang-la-Ville-sous-Marly, autrefois propriété des FONTON, ses aïeux maternels, a voulu par la présente inscription, honorer leur mémoire et principalement celle de Messire Joachim FONTON, né à Valence en Dauphiné, fondateur de la branche de cette famille établie à Constantinople, mort dans un appartement du palais de Versailles le 5 Juin 1707, et que son frère aîné: Messire Gabriel FONTON, sieur de VAUGELAS, seigneur de l'Étang-la-Ville, fit inhumér dans le caveau de la famille qui se trouve dans cette chapelle seigneuriale."*

*Resquiescant in pace.*

On remarque encore dans cette chapelle les attributs des quatre évangélistes qui semblent planer au-dessus de la dalle funéraire. Les figures de ces quatre évangélistes avaient été plâtrées sous la révolution; après celle-ci, quand le culte fut rétabli par le Concordat, on put avec grand soin enlever le plâtre sous lequel elles disparaissaient, et leur rendre leurs figures primitives.



LUC



JEAN



On remarque dans cette chapelle une très belle peinture de THEYSSER; c'est une copie de Van Dyck, représentant le Christ en Croix et la Vierge à ses pieds. Les ans et l'humidité l'ayant endommagée elle fut restaurée en 1888. Le cadre qui l'entoure est en chêne sculpté, il a une très grande valeur, c'est une œuvre du sculpteur lorrain BAGARRE, du siècle de Louis XIV. On y voit également deux jolis vitraux représentant Saint-Louis et Sainte-Cécile et une plaque commémorative rap-



pelant la mémoire de Monsieur de PELLERIN de LATOUCHE, bienfaiteur de l'église.

Le vitrail de la chapelle seigneuriale au-dessus de la plaque commémorative des FONTON, tombant de vétusté a été remplacé en 1912 par les soins de Mr de PELLERIN de LATOUCHE, châtelain de l'Étang-la-Ville: il représente Saint-Blaise.

Les vitraux ornant l'église sont modernes. Le grand vitrail de la Chapelle de la Vierge a été offert, il y a de nombreuses années, par la Confrérie des Enfants de Marie. Celui qui suit et dont les couleurs sont très chatoyantes quand le soleil les baigne, fut offert par Madame HALLAY-DABOT, belle-mère de

Mr de PELLERIN de LATOUCHE. Il représente la Sainte-Vierge enfant, plaçant la paroisse de l'Étang-la-Ville dont l'église est sous le vocable de Notre-Dame, sous la protection de Sainte-Anne.

Au sujet de ce vitrail on a souvent prétendu dans le village que les figures de la Vierge et de Sainte-Anne étaient des portraits. Cette légende est fautive, ainsi qu'en témoigne le billet ci-dessous, adressé par Mr de PELLERIN de LATOUCHE, au curé de la paroisse :

*"Les deux figures du vitrail ne sont pas des portraits; dans le paysage sont figurés le chalet Sainte-Anne, habitation de Madame HALLAY-DABOT, ma belle-mère, le pré de l'Étang, l'allée de la niche, la source et l'abreuvoir des Grandies". Le vitrail au-dessus du porche a été donné par Mr HAMELIN père.*

Les trois vitraux, coté chaire, furent offerts par la famille MALINGRE, les figures représentées sur ces vitraux sont, elles, les portraits des enfants MALINGRE.

La grille du chœur en fer forgé d'un joli modèle a été offerte par Mr Albert CHRÉTIEN-LANNE, ancien maire.





Le Maître-autel en pierre sculptée, style roman XIII<sup>e</sup> siècle, a été offert en 1887 par le Vicomte de la BODI-NIÈRE de BEAUMONT, propriétaire de l'Auberderie.

L'autel de la Chapelle de la Vierge, en bois polychrome, est un don fait en 1888 par Mr ADAM châtelain de l'Étang-la-Ville.

On voit dans le chœur deux stalles en bois sculpté.

La chaire est d'un modèle courant, très simple, et n'offre rien de remarquable: elle fut réparée entièrement en 1887. Le banc-d'oeuvre est d'origine plus ancienne, sans cependant offrir plus d'intérêt, au point de vue artistique; il en est de même du confessionnal.

Les fonds baptismaux ainsi que la grille qui les entoure, furent offerts à l'église en 1887 par Mme Anna DELION, fort connue sous le second empire pour sa vie courtisane, et qui était venue finir ses jours dans le calme, la retraite et la paix de l'Étang-la-Ville. Son geste généreux a été sans doute, dans son âme, une réparation. Dieu lui aura certainement pardonné car elle avait beaucoup péché.

Tout à côté des fonds baptismaux, à droite en entrant dans l'église, le bénitier en marbre fut donné par Mr HAMELIN père. Il provient des décombres du Palais des Tuileries d'où il fut retiré après l'incendie de ce palais par la Commune en 1871.

Entre ce bénitier et les fonds baptismaux se trouve scellé au mur, un très beau bas-relief en marbre datant de la Renaissance Italienne, représentant les douze Apôtres, don de Mr DELOYE, sculpteur réputé qui habita l'Étang-la-Ville : ce bas-relief est classé.

Sur le mur gauche de la nef, se trouvent les plaques commémoratives des enfants de l'Étang-la-Ville "Morts au Champ d'Honneur durant les guerres 1914-1918 et 1939-1945". Au-dessus de ces plaques, on remarque une vieille peinture représentant Saint-Etienne, diacre et premier martyr.

De chaque côté de l'autel, dans le chœur, se trouvent deux grandes consoles modernes de style roman. Derrière le Maître-autel, et le dominant, se trouve un très joli tableau datant du XVII<sup>e</sup> siècle, représentant Sainte-Anne, la patronne de la paroisse de l'Étang-la-Ville.

Dominant le chœur, accroché au mur au-dessus de la voûte, un grand Christ en bois sculpté, étend ses bras en un geste de paix et d'amour.

## LES CLOCHES

A L'ORIGINE IL EXISTAIT TROIS CLOCHES: LA PRINCIPALE CONNUE SOUS LE NOM DE "BOURDON DE NOTRE-DAME" AVAIT ÉTÉ DONNÉE EN 1400 PAR JEAN DE MONTAIGU, SEIGNEUR DE L'ÉTANG.

DE CES TROIS CLOCHES, UNE SEULE A SURVÉCU À LA RÉVOLUTION. ELLE A ÉTÉ REFOUNDUE EN 1822 ET PORTE L'INSCRIPTION SUIVANTE :

*"L'an 1822 j'ai été bénie par Mr Jean François ÉDARD, curé de Marly-le-Roi, chef-lieu du canton et nommée "J et Jeanne Sabine" par Mr Jean NICOLAS BLOSSIER, écuyer, ancien avocat, huissier de la Chambre du roi, maire de l'Étang-la-Ville et par Mme Sabine, Marguerite, Joséphine HOUDON épouse de Monsieur Henri PINIEU-DUVAL, en présence de Mr André Sylvestre ROLAND, curé desservant de la paroisse et de Mr René BICHERET Adjoint au Maire."*

## La RESTAURATION de 1858

DEUX RESTAURATIONS IMPORTANTES ONT EU LIEU DURANT LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. LA PREMIÈRE EN 1858, CONCERNA ESSENTIELLEMENT LE PORCHE QUI TOMBAIT EN RUINE. ELLE FUT MENÉE PAR LE MAIRE DE L'ÉPOQUE, MR DE METZ, QUI ÉTAIT AUSSI ARCHITECTE. ELLE DONNA LIEU À UNE SOUSCRIPTION QUI FUT DÉCEVANTE.

Quittant cette vieille et reposante église où tout est paix et douceur, on passe le porche.

Il était autrefois très intéressant et même artistique avec ses deux grandes ogives; mais hélas ! il tombait en ruines et on le démolit.

Mr de METZ, architecte, à cette époque maire de l'Étang-la-Ville, le fit reconstruire d'après un plan qu'il avait conçu et dressé lui-même. Ce porche qui n'a rien de remarquable n'a fait que nuire à l'ensemble architectural de l'édifice. A son achèvement il fut vivement critiqué par les habitants, qui ayant connu l'ancien porche, regrettaient qu'on ne l'ait pas restauré ou reconstruit dans son style primitif.





En 1856 dans sa session budgétaire du 10 Mai, le Conseil Municipal qui avait à sa tête, depuis 1852, un architecte Mr de METZ, nommé Maire par arrêté préfectoral, commença l'examen des travaux d'ensemble des réparations à faire à l'église, mais ne prit aucun parti. On en était à l'époque du dissentiment aigu du Maire et du Curé, l'Abbé FABRE, celui-ci ayant refusé d'assister à la cérémonie de la proclamation de l'empire, qui avait eu lieu en grande pompe le 12 Décembre, dans la cour de la Mairie. Cela ne lui fut jamais pardonné.

Après son départ de la Paroisse, en 1857, on se livra avec plus de soin à l'étude des moyens nécessaires pour parvenir à la restauration de l'église et du portail en particulier. On ouvrit, en 1859, une souscription publique. Mais cette souscription ne réunit que 981 Francs 50 centimes.

Les devis cependant maniés et remaniés, s'enflaient, ils atteignaient en 1852 plus de quinze mille Francs.

Les travaux ne pouvaient plus être différés; Mr de METZ les entreprit, les dirigea et l'on constata quand ils furent terminés, que les devis avaient été dépassés de 8.200 Francs. Aux 5.000 Francs de Mr ALLÉON étaient heureusement venus s'ajouter des subventions de l'État s'élevant à 9.000 Francs.

Mais le Conseil Municipal n'était pas satisfait.

## LA RESTAURATION DE 1886

Dans sa séance du 20 Mai 1865, au cours de laquelle furent épluchés les comptes des réparations de l'église, le Maire fut vivement accusé et blâmé, avec véhémence, de n'avoir pas fait produire d'intérêts aux sommes réunies depuis 1859, par souscription publique, d'avoir dirigé et exécuté lui-même les travaux, d'avoir construit un porche, sans avoir pris à ce sujet l'avis du Conseil, d'avoir utilisé chez lui, les matériaux provenant des démolitions, de n'avoir malgré l'énormité de la dépense, atteint qu'une partie du but poursuivi: l'église étant encore en fort mauvais état, la sacristie, une cave, etc... et le procès-verbal sévère de cette délibération est signé par huit Conseillers municipaux.

La majorité du Conseil paraissait suivre les inspirations de Mr Pierre-MART, ancien négociant à Paris, retiré à l'Étang-la-Ville en 1850, et ne cessa pas d'être hostile à la Mairie de Mr de METZ. Elle protesta à la fin de 1865 contre sa nouvelle nomination. Elle lui fit de nouveau grief en 1856 de s'être approprié des matériaux provenant des démolitions de l'église, elle semble enfin n'avoir négligé aucune occasion de formuler ses blâmes.

Il faut évidemment faire la part de la partialité, qu'engendre au village les rivalités de personnes; mais il faut bien croire que certaines des critiques au moins étaient justifiées, puisqu'à peine dix ans plus tard, la nécessité de remanier complètement les travaux exécutés par Mr de METZ était démontrée et qu'un devis de plus de 36.000 francs était dressé à cet effet.

Les parties neuves étaient les plus menaçantes. Le porche en pierre qui n'avait pas été du goût du Conseil Municipal "dénaturait le style de l'église, tout en entraînant le mur contre lequel il était adossé". Toutefois ce n'est qu'en 1886 que les grands travaux de réfection et de consolidation purent être entrepris, tellement il était difficile de renouveler un effort de dépenses énormes aussi rapprochées de celles qui avaient été déjà faites, presque en pure perte, pour le même objet.

Mr Alfred Louis ADAM, propriétaire du château que lui avait vendu le 15 Juin 1870 Mr ALLÉON, avait été élu Maire le 18 Juin 1884.

Lui aussi était architecte, lui aussi dirigea les travaux, mais il y contribua dès qu'ils furent décidés, par un premier don de 6.513 Francs et plus tard par un autre don de 10.000 Francs, qui solda un ensemble de dépenses s'élevant à environ 40.000 Francs. On avait obtenu un secours de l'État de 13.500 Francs, la Commune avait participé pour 13.000 Francs et le reste fut couvert par le produit des quêtes et des dons divers.

Mr ADAM détruisit le porche de Mr de METZ et rétablit la façade dans le style du XIII<sup>e</sup> siècle, avec des contreforts et une fenêtre ogivale; il fit également toutes les réparations qui s'imposaient au gros œuvre et refit la décoration intérieure.

René FERRARI



# NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La neige et le froid sont partis, c'est maintenant le printemps qui montre le bout de son nez.

Comme les années précédentes, les élèves de l'école élémentaire ont choisi de nous motiver à la propreté du village et à son environnement. C'est en effet à nous tous, citoyens de la commune, petits et grands, qu'il convient de faire le premier effort, en veillant à ne pas abandonner sur la voie publique nos déchets, papiers et objets divers. Ce n'est qu'en suite que les engins de la mairie assurent périodiquement le nettoyage des rues.

Pour cela les enfants, répartis en trois groupes et encadrés par des adultes de l'association et des parents bénévoles, parcourront rues et chemins du village. Ils seront accompagnés par une camionnette de la mairie qui collectera les déchets que nous espérons moins nombreux d'année en année.

En fin d'après midi un goûter, avec remise de diplômes, récompensera tous les participants.

**Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre  
place du marché  
samedi 17 mars à 14 heures 15  
pour une balade de deux heures.**



# ATELIERS PORTES OUVERTES



**Les artistes stagnovillois vous invitent à visiter  
leurs ateliers les 23 & 24 Juin 2012**





## NOTRE SOUSCRIPTION

Dans le passé les grandes opérations de restauration du patrimoine de la commune ont concerné en 1886 le portail et les vitraux de l'église, puis en 1970 le château des Séguier pour en faire la mairie.

La restauration actuelle de l'église dépasse largement les moyens de la commune, aussi elle est assurée en grande partie avec des subventions importantes. Le budget de la phase actuelle est de l'ordre de 1,68 millions d'euros.

Dans cette restauration sont compris les vitraux: démontage, nettoyage, remplacement des verres cassés, reprise des joints, remise en plomb, réparation ou remplacement des grillages de protection.

Notre souscription ne peut être que symbolique : c'est un petit caillou apporté par chacun d'entre nous pour montrer son attachement à cette partie très visible du patrimoine de la commune. Et c'est ce symbole que nous cherchons à atteindre, en affectant notre participation à la restauration des vitraux.

## NOTRE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2011, nous avons recueilli 10.245 €, pour 88 donateurs.

Cette somme permet de participer à la prise en charge des huit vitraux de la nef et du bas côté qui sont actuellement en cours de restauration et qui seront remis en place pour la réouverture de l'église. Le budget correspondant est de l'ordre de 18.000 euros.

Il nous manque donc environ 10.000 € pour prendre en charge la restauration de ces huit vitraux.

Mais nous savons que certaines personnes, ou entreprises, ont choisi d'attendre 2012 pour souscrire. C'est donc entre maintenant et début juin qu'il faut le faire. Les dispositions sont toujours les mêmes, y compris les avantages fiscaux. Elles sont rappelées en page 8 avec le bulletin de souscription.

Les cinq derniers vitraux du transept et du chœur ne pourront être pris en charge que plus tard après des travaux sur le gros œuvre non programmés pour le moment.

**Pour conclure notre souscription en Juin prochain, nous signerons avec la commune une convention affectant les sommes recueillies à la restauration des huit vitraux de la nef et du bas-côté.**

**Notre association vient d'obtenir de la direction des services fiscaux des Yvelines,**  
en sa qualité d'organisme d'intérêt général, **l'habilitation à délivrer des attestations**  
donnant droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées,  
dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers.

\*\*\*\*\*

**Pour les entreprises : le statut du mécénat d'entreprise s'applique.**

Les entreprises peuvent également faire des dons déductibles dans la limite de 60 % du montant des versements, ne pouvant excéder 5 pour mille du chiffre d'affaires Hors Taxes, que ces entreprises soient assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.  
(CGI article 238 bis)

**Nous avons ouvert un compte bancaire spécial,**  
**destiné à recevoir exclusivement ces dons (particuliers ou entreprises).**

La période de souscription va durer jusqu'au 31 Mai 2012,  
**vous devez nous envoyer vos chèques à l'ordre de :**

**CDPS - Mécénat Église**

*Exemple : si vous versez 100 €, Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% et ne dépensez réellement que 34 €. Pour les entreprises, la réduction d'impôt dans ce cas serait de 60 €.*

Nous vous ferons parvenir l'attestation correspondante avant la prochaine déclaration de revenus et ferons un compte-rendu détaillé de cette opération dans nos bulletins et sur notre site internet.

AMIS STAGNOVILLOIS, NOUS COMPTONS SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Verse la somme de ..... €, chèque à l'ordre de : **CDPS - Mécénat Église**,  
pour participer à la restauration des vitraux et sculptures de l'église Sainte-Anne.

Fait à l'Étang la Ville le ..... Signature :

adresser à : **BP 23 l'Étang-la-Ville 78620**  
ou chez Claude Dremaux - 13 allée de la Bonne Vallée  
ou Chantal Righenzi - 3 Route de Noisy  
ou Janine Thoma - 39 Chemin des Bornes  
ou Louis Chauvin - 14 Route de Saint-Germain

